

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL DE L'ARMP

En référence au prescrit de l'article 29 du Décret N°100/119 du 07 juillet 2008 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), son Conseil de Régulation désire recruter son Directeur Général.

I. PROFIL DU DIRECTEUR GENERAL

Pour être retenu au poste de Directeur Général, le candidat doit remplir des critères d'intégrité morale, et répondre aux critères administratifs généraux, tels que décrits ci-après :

- Etre de nationalité burundaise ;
- N'avoir pas été condamné pour fraude, corruption et autres infractions connexes ;
- Etre disponible immédiatement, s'il est retenu.

NB : Toutes ces conditions sont à caractère exclusif.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES

Le candidat doit :

- Avoir au minimum une formation universitaire de niveau Licence (Bac+4) ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins 10 ans ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine de la gestion des marchés publics ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique, notamment Word, Excel, Internet, Power Point ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et une connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature à soumettre par le candidat pour la présélection est composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Un extrait du casier judiciaire ;
- Des copies des diplômes certifiées conformes à l'original par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions ;
- Une attestation de service et/ou attestations de services rendus prouvant l'expérience professionnelle.



Le dossier de candidature sous enveloppe fermée et anonyme, avec mention « **candidature au poste de Directeur Général de l'ARMP** » sera adressé au Président du Conseil de Régulation des Marchés Publics, et déposé au secrétariat de l'ARMP, sis au nouveau Building du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique, Bureau N° 303.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **11/09/2019** à **15** heures.

IV. INFORMATIONS GENERALES

Les dossiers non retenus ne seront pas remis aux candidats.

A chaque étape d'évaluation, seuls les candidats retenus pour l'étape suivante seront contactés.

Les TdRs portant sur le recrutement à ce poste peuvent être consultés sur le site web des marchés publics : www.armp.bi, ou au secrétariat de l'ARMP.

Bujumbura, le **22/03/2019**

